



COLLEGE ST REGIS – ST MICHEL

2, rue Abbé-de-l'Epée – 43000 Le Puy-en-Velay

Tél : 04 71 07 20 80

<http://www.college-st-regis.fr> – email : contact@college-st-regis.fr



FORMALITES ADMINISTRATIVES 6^{ème} Rentrée 2026

- **Documents à rendre au professeur principal, le mardi 1^{er} septembre 2026, jour de la rentrée**
- **ANNEXE 1** : contrat de scolarisation à renseigner et à signer avec ses annexes A, B, C, D
- **ANNEXE 2** (ci-dessous) : coupon-réponse ci-dessous « Autorisation de sortie en fin de journée (préciser 17h ou à 17h50) & repas du midi **jusqu'au lundi 14 septembre inclus**
- **ANNEXE 3** (ci-dessous) : bulletin de souscription ci-dessous à l'assurance FEC « Individuelle accident » proposée par l'établissement (le montant à payer étant inclus dans la note du 1^{er} trimestre) **et** une attestation Responsabilité Civile **OU**- une attestation de l'assureur de la famille avec la mention « Individuelle Accident **et** Responsabilité Civile »
- **ANNEXE 4** : participation au Repas Renaissance le vendredi 18 septembre au self du Collège
- une copie de la pièce d'identité de votre enfant (à faire réaliser si votre enfant n'en a pas).
- le mandat complété si vous souhaitez le prélèvement automatique
- le formulaire d'étude automatique du droit à bourse – Rentrée scolaire 2026 **à renseigner et à rendre par tous les parents**
- le coupon pour les familles qui souhaitent participer au fonds de solidarité Don Bosco

Dans un souci d'économie, vous pourrez accéder aux factures, aux relevés et aux bulletins de notes sur Ecole Directe. Si vous souhaitez les recevoir en version papier, merci de joindre **7** enveloppes en plus par élève scolarisé. Pour les parents séparés, 7 enveloppes supplémentaires à l'adresse du 2^{ème} parent sont à fournir si vous souhaitez un envoi papier.

- une copie du jugement de divorce le cas échéant précisant à qui l'autorité parentale est confiée, et les droits de chacun des deux parents.
- **Documents à retourner par courrier au secrétariat avant le 17 août 2026**

- **ANNEXE 5** : Accompagnement jusqu'au Pôle Intermodal et renseignements relatifs au transport public utilisé
- **ANNEXE 6** : commande du colis fournitures accompagné du chèque de 70€ à l'ordre du Collège St Régis-St Michel

ANNEXE 2 : COUPON-REPONSE à rendre le mardi 1^{er} septembre, jour de la rentrée

NOM Prénom de l'élève : **Repas pris le jour de la rentrée :** OUI NON

Autorisations de sortie jusqu'au lundi 14 septembre 2026 inclus (veuillez en plus renseigner l'Annexe 5 si votre enfant utilise un transport public)

Autorisations de sortie à cocher	Sortie à 17h	Sortie à 17h50	Repas au Self
Mardi 1 ^{er} septembre 2026			<input type="checkbox"/> Oui / <input type="checkbox"/> non
Mercredi 2 septembre 2026			<input type="checkbox"/> Oui / <input type="checkbox"/> non
Jeudi 3 septembre 2026			<input type="checkbox"/> Oui / <input type="checkbox"/> non
Vendredi 4 septembre 2026			<input type="checkbox"/> Oui / <input type="checkbox"/> non
Lundi 7 septembre 2026			<input type="checkbox"/> Oui / <input type="checkbox"/> non
Mardi 8 septembre 2026			<input type="checkbox"/> Oui / <input type="checkbox"/> non
Mercredi 9 septembre 2026			<input type="checkbox"/> Oui / <input type="checkbox"/> non
Jeudi 10 septembre 2026			<input type="checkbox"/> Oui / <input type="checkbox"/> non
Vendredi 11 septembre 2026			<input type="checkbox"/> Oui / <input type="checkbox"/> non
Lundi 14 septembre 2026			<input type="checkbox"/> Oui / <input type="checkbox"/> non

Signature des parents ou des représentants légaux :

ANNEXE 3 : BULLETIN DE SOUSCRIPTION Assurance F.E.C. pour l'année scolaire 2026/2027

Je désire souscrire à l'assurance scolaire et extra-scolaire, conformément aux conditions du contrat Generali France Assurances n°12.290.100 souscrit par l'établissement auprès des Assurances FEC.

Cotisation annuelle à 7.90€, Formule Harmonie (le montant à payer est inclus dans la facture annuelle).

NOM Prénom de l'élève à assurer : Classe